



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
La Direction du Développement et de la Coopération
Bureau de la coopération suisse au Bénin



Activité 1.1.4.5

Termes de références pour le recrutement d'un(e) consultant(e) pour l'élaboration de la stratégie d'interpellation de Social Watch Benin

Date : 2018

Partenaires : Social Watch Bénin, Coopération Suisse au Bénin

I. Contexte

1.1. Contexte global

Au Bénin, avec l'avènement de la démocratie et encore plus de la décentralisation, des Organisations de la Société Civile (OSC) de promotion de la bonne gouvernance mènent des actions de veille pour le renforcement de la transparence dans la gestion des affaires publiques. Elles sont pour la plupart, appuyées par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) qui les accompagnent dans la mise en œuvre des activités.

Depuis sa création en 2005, SWB travaille pour plus de participation aux actions de planification, de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques de développement. Plusieurs stratégies et outils sont mis en œuvre pour arriver à ces objectifs. Le partenariat entre le réseau Social Watch Bénin (SWB) et la Coopération Suisse au Bénin a commencé en 2008 avec le programme Appui au Secteur de la Gouvernance Locale (ASGoL) qui a contribué à la concertation et à la négociation des espaces de dialogue entre les citoyens, la société civile, les opérateurs économiques et les pouvoirs publics locaux afin d'améliorer la délivrance de services publics dans les communes du Borgou. Les communes de l'Alibori ont rejoint le dispositif. Mais les dernières évolutions ont conduit à un appui financier, à la mise en œuvre du Plan Stratégique de SWB avec le programme redevabilité. Il s'agit pour SWB de mettre en œuvre sa vision dans un contexte national et local marqué par les crises de gouvernance à tous les niveaux, la non-impunité de la corruption et le manque de rigueur dans les offres de services.

1.2. Contexte sectoriel : le programme Redevabilité

Les efforts à fournir par le réseau dans le cadre du programme redevabilité imposent des défis d'ordre méthodologique et opératoire nécessaires pour asseoir un dialogue multi-acteurs au niveau national et local afin de faire face aux principaux enjeux de la décentralisation. Relever les défis passe par le renforcement des efforts actuels des acteurs de la société civile en l'occurrence Social Watch Bénin (SWB) avec des initiatives concrètes en matière de redevabilité ou d'obligation de rendre des comptes. Chaque acteur dans ce processus de redevabilité devra alors être en phase avec ses droits et devoirs. Si un acteur venait à ne pas jouer son rôle, il pourrait être interpellé.

1.3. Justification

Le réseau Social Watch Bénin a bénéficié de l'appui technique et financier de plusieurs partenaires et notamment de la Coopération Suisse. Dans les interventions de contrôle citoyen du réseau figurent des interpellations, des actions de plaidoyer et autres. Mais en somme, malgré les différents appuis techniques, certaines actions de conduite des interpellations restent encore peu performantes. Or dans le dispositif du programme redevabilité, SWB a pour mission d'œuvrer à ce que **les mesures de redevabilité et de lutte contre la corruption soient appliquées par les responsables publics et les acteurs de la société civile et afin que celles-ci améliorent les services socioéconomiques délivrés aux populations**. Le réseau se doit alors de se perfectionner dans le domaine des interpellations pour amener les acteurs à être redevables. A cet effet, afin de renforcer les actions d'intervention en matière d'interpellation de

Socila Watch Bénin, il est inscrit au titre du PA 2018 du programme Redevabilité, l'élaboration d'une stratégie d'interpellation au niveau national.

Les présents TdRs visent à recruter un consultant pour élaborer au profit des parties prenantes du programme en général et de Social Watch en particulier, un document de stratégie d'interpellation. Ladite stratégie sera accompagnée d'un module de renforcement des capacités des acteurs du programme sur le mécanisme d'interpellation.

II. Objectifs de la Mission

2.1. Objectif général

L'objectif global de cette mission est de doter les acteurs du programme en général et SWB en particulier d'un document de stratégie d'interpellation dans la mise en œuvre des activités de veille citoyenne et de redevabilité.

2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Faire une analyse SWOT des pratiques d'interpellations existant à Social Watch Bénin à partir de l'état des lieux des mécanismes mis en œuvre par SWB pour conduire des actions d'interpellation et / ou de plaidoyer ;
- Faire une revue des expériences réussies au plan Africain ou au plan international en matière de stratégies ou modèles d'interpellation ;
- Proposer et tester des modèles détaillés de stratégies d'interpellations efficaces tenant compte des spécificités (sectorielles et autres) en lien avec les défis du programme Redevabilité en particulier et les missions dévolues à SWB en général ;

III. Résultats attendus

Il est attendu de la présente mission :

- Les actions d'interpellation de Social Watch Bénin adoptent une stratégie d'interpellation plus fiable et performante ;
- Les acteurs du programme redevabilité, notamment SWB conduisent de manière efficace les processus d'interpellation ;
- Les cas de malversation et de corruption dénoncés retiennent davantage l'attention et réactivité de la part des structures et institutions compétentes de sanctions administrative et judiciaires.

IV. Mission du consultant / personne ressource

La mission consiste à accompagner SWB dans l'élaboration d'un document de stratégie d'interpellation. Le consultant partira des expériences de SWB en la matière, de mêmes que des expériences réussies au plan Africain ou au plan international pour élaborer une stratégie qui lui permette de mieux accomplir sa mission.

Les tâches du consultant sont entre autres :

- Échanger avec les acteurs de SWB sur les prérequis en matière d'interpellation à travers des outils de collecte appropriés;
- Organiser des séances de débriefing pour valider les données ;

- Organiser un atelier de validation des données ;
- Élaborer le *draft* du document ;
- Faire valider le document ;
- Élaborer un module de renforcement des capacités des acteurs du programme sur le mécanisme d'interpellation
- Élaborer un plan d'accompagnement en terme de renforcement des acteurs sur le document ;
- Mettre en œuvre le plan d'accompagnement et de renforcement des acteurs ;
- Produire un rapport de mission.

V. Orientations méthodologiques (revue doc, briefing, interviews, débriefing, etc.)

Cette consultation est commanditée afin d'appréhender les forces et les faiblesses, les aspirations des membres de l'institution, ainsi que les projections sur le long terme. Les résultats doivent servir à élaborer un document de stratégies d'interpellations pour renforcer les capacités opérationnelles de SWB en cette matière.

La conduite de ce processus se déroule sous la supervision du Laboratoire Citoyennetés qui devra recruter, en concertation avec Social Watch et la Coopération Suisse un consultant justifiant de compétences avérées pour la réalisation de ce type de mission. Pour la sélection, les candidats devront soumettre une offre technique proposant une démarche méthodologique appropriée et une offre financière. Les différentes propositions devront faire l'objet de discussion au cours d'une séance de cadrage (compréhension de la mission attendue, méthodologie, négociation du contrat, etc.) avec les parties prenantes (Laboratoire Citoyennetés, de Social Watch Bénin et Coopération Suisse).

VI. Public cible

Le travail se fera avec les acteurs de SWB à Cotonou et dans les communes. Les acteurs à visiter et à interviewer dans le cadre de la mission seront convenus avec Social Watch. En somme, Social Watch Bénin s'organisera en son sein pour indiquer les acteurs à rencontrer.

VII. Lieu, durée et période de la mission (calendrier indicatif/ chronogramme)

Les consultants devront proposer un chronogramme détaillé des activités à réaliser en précisant la durée consacrée à chaque activité. Ce chronogramme sera validé avec l'équipe du secrétariat Exécutif de SWB. La mission démarrera le 11 mai 2018 et sera clôturée le 11 juin 2018 au plus tard.

VIII. Financement

La présente activité est financée par le SWB à travers le programme Redevabilité Bénin.

IX. Suivi et supervision

Le suivi et la supervision de la mission sont assurés par SWB à travers son Secrétariat Exécutif et notamment, le Responsable en charge du suivi-évaluation et communication du programme Redevabilité et le Chargé de suivi et capitalisation du Laboratoire Citoyennetés.

X. Rapport / Livrables

Il est attendu de cette mission un document de stratégies d'interpellation de Social Watch Bénin qui comporte :

- la synthèse de résultats de l'analyse SWOT des pratiques d'interpellations existant à Social Watch Bénin à partir de l'état des lieux des mécanismes mis en œuvre par SWB pour conduire des actions d'interpellation et / ou de plaidoyer ;
- la revue des expériences réussies au plan Africain ou au plan international en matière de stratégies ou modèles d'interpellation par les organisations de la société civile ;
- des propositions de modèles détaillés de stratégies d'interpellations efficaces pour Social Watch Bénin tenant compte des spécificités (sectorielles et autres) en lien avec les défis du programme Redevabilité en particulier, et avec les missions dévolues à SWB en général
- un module de renforcement des capacités des acteurs du programme sur le mécanisme d'interpellation
- un plan d'accompagnement en termes de renforcement des acteurs sur le document ;

Ce document doit être déposé en trois exemplaires papiers et une copie numérique sauvegardée sur un support numérique.

XI. Profil et qualifications des candidats

Les candidats doivent avoir un niveau BAC+5 au moins et remplir les conditions ci-après :

- 1- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement ;
- 2- Avoir réalisé avec succès au moins trois (03) missions similaires dument référencées ;
- 3- Maitriser l'approche participative ;
- 4- Avoir une bonne connaissance du milieu des organisations de la société civile et des modalités d'appui des partenaires techniques et financiers au Bénin
- 5- La maitrise de l'environnement institutionnel national et des mécanismes de redevabilité est un atout.

XII. Dispositions diverses (clauses corruption, confidentialité, pénalité, ..)

« Conformément au titre I et V de l'article 84 quinquies du code des impôts complété par la loi n°051-2012/AN portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, Gestion 2013, il est effectué au profit du budget de l'Etat, un prélèvement de l'AIB sur les sommes perçues par les personnes physiques à l'occasion de l'exercice à titre accessoire d'une activité non commerciale dont les taux sont fixés ainsi qu'il suit :

- 1% du montant toutes taxes comprises des sommes versées pour les personnes justifiant d'une immatriculation à l'Identifiant Financier Unique (IFU).
- 05% des sommes versées pour les personnes ne justifiant pas d'une immatriculation à l'Identifiant Financier Unique (IFU) »

XIII. Soumission et dépôt des offres

Les candidats intéressés sont priés de fournir un dossier comportant les pièces suivantes :

- Une lettre de transmission adressée au Secrétaire Exécutif de Social Watch Bénin,
- Les pièces administratives et fiscales de la structure (si c'est un cabinet)
- Les preuves de l'expérience du candidat (contrat, attestation de bonne exécution, etc.)

- Une offre technique comportant la compréhension de la mission, la méthodologie proposée, le chronogramme détaillé, la présentation de l'équipe de consultant ou de la structure ;
- Les CV des personnes clefs impliquées dans la mission
- Une offre financière détaillée présentant le montant global de la proposition en HT et en TTC.

Les candidats intéressés doivent déposer une offre technique (comportant les documents administratifs et techniques de la candidature) et une offre financière sous plis fermés. Les deux offres doivent être séparées chacune dans une enveloppe portant respectivement « offre technique » et « offre financière ». Le tout est ensuite placé dans une enveloppe portant la mention : « ***candidature pour l'élaboration de la stratégie d'interpellation de Social Watch Bénin. A n'ouvrir qu'en séance*** ».

Le dossier complet devra parvenir ou être déposé à la réception au siège de Social Watch Bénin sis au quartier Jéricho, à 100 m en rentrant dans la rue de la Station SONACOP DOVONOU qui est en face de la Pharmacie le Nokoué, carré 487, maison IBIKUNLE Latifou à Cotonou le **25 mai 2018 à 10h00 (heure locale)** au plus tard, sous plis fermés.